

Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités

Vienne, Autriche
Reprise de la session
31 juillet – 23 août 1978

Document:-
A/CONF.80/8 (1978)

Règlement intérieur

Extrait du volume II des *Documents officiels de la Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités (Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière)*

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la Conférence, à la reprise de sa session, était celui qu'elle avait adopté à sa session de 1977*.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Conférence a appliqué, à la reprise de sa session, le règlement intérieur qu'elle avait adopté à sa session de 1977**.

* Voir l'ordre du jour dans *Documents officiels de la Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités*, vol. I, *Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.V.8), p. xi.

** Voir le règlement intérieur dans *Documents officiels de la Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités...* (*op. cit.*), p. xii à xvi.